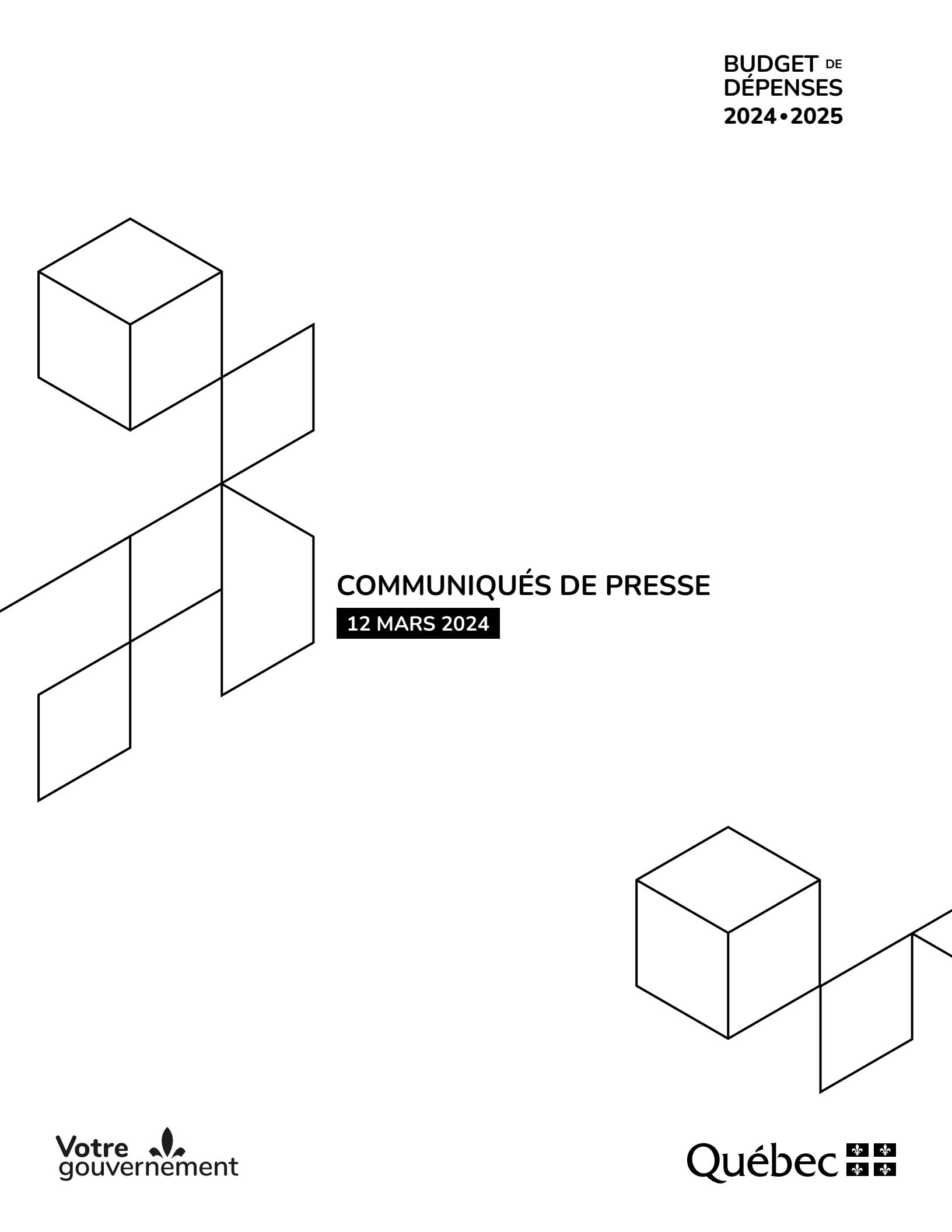


BUDGET DE  
DÉPENSES  
2024•2025



COMMUNIQUÉS DE PRESSE  
12 MARS 2024



**SOUS EMBARGO*****Budget de dépenses 2024-2025*****Investissements prioritaires en santé et services sociaux,  
en éducation et en enseignement supérieur**

**Québec, le 12 mars 2024.** – La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, dépose le Budget de dépenses 2024-2025 qui s'élève à 124,3 G\$ de dollars et prévoit des investissements dans les secteurs prioritaires, soit la santé et les services sociaux, ainsi que l'éducation et l'enseignement supérieur.

« On a le devoir de respecter les priorités des Québécois et d'investir dans nos deux grands réseaux pour leur offrir des services à la hauteur de ce qu'ils attendent et méritent. La stratégie de gestion des dépenses efficiente et responsable que nous présentons répond à ces priorités tout en nous permettant de respecter nos objectifs de dépenses pour cet exercice financier. Parallèlement, on s'engage à poursuivre l'optimisation gouvernementale afin que chaque dollar investi par les contribuables ait les retombées attendues », a-t-elle souligné.

**Une gestion moderne de nos ressources humaines**

Pour l'exercice 2024-2025, l'État québécois privilégie une croissance des effectifs qui permettra d'assurer un niveau de services publics de qualité dans les réseaux de la santé et de l'éducation. Cette croissance de la main-d'œuvre est établie en cohérence avec les priorités gouvernementales et l'évolution de la population active.

Dans les derniers mois, le gouvernement a été engagé dans une ronde de négociations avec les salariés des secteurs public et parapublic. Des ententes ont été conclues avec plus de 450 000 employés et des avancées significatives ont été réalisées, notamment dans l'organisation du travail, afin d'assurer une meilleure stabilité dans les équipes-écoles et des soins de santé de qualité partout dans le réseau.

La Stratégie de gestion des ressources humaines de la fonction publique 2023-2028, quant à elle, permettra à l'État québécois de faire face aux défis du marché du travail. L'attraction et la fidélisation des talents sont au cœur de cette nouvelle stratégie qui mise sur l'innovation et l'expertise de son effectif.

**La performance de l'État toujours au premier chef**

Le gouvernement est engagé dans un processus d'amélioration continue de la performance de son administration publique, de ses programmes et, ultimement, de la qualité des services publics. La Stratégie en révision des programmes 2023-2027 a d'ailleurs pour objectif d'accroître la performance de l'État, d'améliorer la qualité des services aux citoyens et de contribuer à contenir la croissance des dépenses des programmes gouvernementaux.

De son côté, le Tableau de bord de la performance de l'administration publique, disponible en ligne, continuera d'être une référence fiable afin de favoriser l'adoption de meilleures pratiques au sein de l'appareil gouvernemental.

### **Nos marchés publics : un levier important pour l'économie du Québec**

La Stratégie gouvernementale des marchés publics, maximisée par les modifications apportées à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, continuera de se déployer en 2024-2025, au bénéfice des entreprises québécoises, notamment les PME, des moteurs de développement économique importants. Grâce à plusieurs mesures, en un an, les acquisitions de biens québécois ont connu une hausse de 330 M\$. L'objectif est d'atteindre, à terme, une hausse de 1,5 G\$.

Par ailleurs, dans le secteur de la construction, le gouvernement mettra en place un cadre normatif plus agile qui favorisera la performance des donneurs d'ouvrage afin de faire face aux enjeux importants que rencontre ce secteur, comme la hausse des coûts et des délais de réalisation. À cet égard, un jalon important a été réalisé au début de l'année 2024, avec l'entrée en vigueur progressive de la nouvelle règlementation relative aux contrats de service professionnels d'architecture et d'ingénierie liés à des travaux de construction.

### **Examen des dépenses**

Finalement, le gouvernement amorcera au cours de l'exercice 2024-2025 un examen global des dépenses, lequel s'effectuera de façon méthodique et ordonnée. À cet égard, une attention particulière sera portée à la préservation des services à la population. Les effets des actions retenues seront pris en compte lors de l'élaboration du Budget de dépenses 2025-2026.

### **Lien connexe**

[www.tresor.gouv.qc.ca](http://www.tresor.gouv.qc.ca)

– 30 –

**Source :** Marylène Le Houillier  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre responsable de  
l'Administration gouvernementale et  
présidente du Conseil du trésor  
Tél. : (819) 383-6625

**Information :** Relations avec les médias  
Directions des communications  
Secrétariat du Conseil du trésor  
Tél. : (418) 781-9520  
[medias@mce-sct.gouv.qc.ca](mailto:medias@mce-sct.gouv.qc.ca)

**SOUS EMBARGO*****Plan québécois des infrastructures 2024-2034*****Des investissements sans précédent de 153 G\$ pour les infrastructures publiques du Québec**

**Québec, le 12 mars 2024.** – Le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2024-2034 est établi à un niveau sans précédent de 153 G\$. Il s'agit d'un rehaussement de trois milliards de dollars par rapport au plan précédent et une hausse de 52,6 G\$ depuis le PQI 2018-2028, soit 52 % sur une période de six ans.

C'est le ministre responsable des Infrastructures, Jonatan Julien, qui en a fait l'annonce aujourd'hui à Québec. Les secteurs-clés de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, du réseau routier et du transport collectif, de même que des logements sociaux, s'inscrivent en tête de liste des investissements planifiés par l'État. Il s'agit d'un plan ambitieux qui traduit les besoins de la population et démontre l'importance de rénover plusieurs de nos infrastructures ainsi que d'en construire de nouvelles.

**Santé et services sociaux**

De nouveaux investissements de 2,9 G\$ dans le réseau de la santé et des services sociaux permettront de réaliser des projets majeurs de construction, de reconstruction, d'agrandissement et de réaménagement d'hôpitaux. Le PQI 2024-2034 planifie aussi la construction de maisons des aînés et alternatives (MDAA) ainsi que la reconstruction de centres d'hébergement et de soins de longue durée selon le concept de MDAA. Des investissements supplémentaires permettront également de poursuivre la conversion d'établissements privés non conventionnés en établissements privés conventionnés, de même que la réalisation de projets dans le cadre d'ententes avec le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

**Éducation et enseignement supérieur**

Dans le secteur de l'éducation, lequel bénéficie de 1,1 G\$ supplémentaires, des projets d'ajouts de classes pour la formation des jeunes sont prévus dans les prochaines années. Plus de 1 200 projets permettront également la réalisation de travaux prioritaires de réfection sur des composantes liées à la santé et à la sécurité des personnes, de même qu'à l'intégrité des bâtiments, ainsi que le remplacement d'équipements.

L'enseignement supérieur obtiendra près de 500 M\$ de plus. Ainsi, plusieurs projets dans les cégeps et les universités seront réalisés afin de pouvoir offrir des environnements mieux adaptés. Ces investissements serviront notamment à l'actualisation de programmes visant à s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines prioritaires aux niveaux collégial et universitaire. D'autres projets seront également lancés pour offrir davantage de logements aux étudiants.

**Réseau routier et transport collectif**

Le Plan québécois des infrastructures 2024-2034 consacre des investissements supplémentaires de 2 G\$ destinés principalement au maintien en bon état des infrastructures routières. Ces investissements permettront notamment de réaliser, en 2024-

2025, près de 700 projets découlant de la stratégie d'intervention en maintien sur les chaussées, les structures et les ponts municipaux dans toutes les régions, en vue de favoriser la mobilité durable des personnes et des marchandises, ce qui contribue au développement du Québec.

Le développement du transport collectif va également se poursuivre avec l'ajout de près de 700 M\$ afin de favoriser la mobilité des citoyens, d'accroître la fluidité de la circulation et d'électrifier le transport collectif. De nouvelles initiatives permettront de répondre à certains besoins de la Société de transport de Saguenay et de la Société de transport de Montréal, en plus de favoriser l'acquisition de divers équipements par les sociétés de transport en commun, Exo et l'Autorité régionale de transport métropolitain.

### **Logements sociaux et communautaires**

Dans le secteur des logements sociaux et communautaires, de nouveaux investissements de près de 100 M\$ alloués au PQI 2024-2034 pour la rénovation d'habitations à loyer modique s'ajouteront aux investissements additionnels de 900 M\$ annoncés par le gouvernement du Québec lors de la mise à jour économique de l'automne 2023 pour construire de nouveaux logements sociaux.

### **Citation**

« La pérennité du parc d'infrastructures est, depuis plusieurs années, au cœur des priorités de notre gouvernement. Il est essentiel de maintenir en bon état les infrastructures publiques nécessaires à la prestation des services de l'État. Ainsi, des investissements records de 87,6 G\$ sont prévus à cet effet pour les dix prochaines années, soit une hausse de 6,7 G\$ comparativement au PQI précédent. Ces investissements découlent de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc que nous avons mis en place. Par ailleurs, afin d'accélérer la réalisation des projets et diminuer leurs coûts pour assurer davantage d'efficience, le gouvernement dévoilera prochainement une stratégie applicable sur deux années et dont les effets seront durables. L'élaboration de cette stratégie résulte des rencontres que j'ai menées avec nos partenaires, ainsi que des chantiers prioritaires que j'ai mis en place en collaboration avec mes collègues dès mon arrivée en 2022. »

*Jonatan Julien, ministre responsable des Infrastructures*

### **Lien connexe**

[www.tresor.gouv.qc.ca](http://www.tresor.gouv.qc.ca)

– 30 –

**Source :** Mona Lechasseur  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre responsable des  
Infrastructures et ministre responsable  
de la région de la Capitale-Nationale  
Tél. : (418) 643-0875  
[mona.lechasseur@infrastructures.gouv.qc.ca](mailto:mona.lechasseur@infrastructures.gouv.qc.ca)

**Information :** Relations avec les médias  
Directions des communications  
Secrétariat du Conseil du trésor  
Tél. : (418) 781-9520  
[medias@mce-sct.gouv.qc.ca](mailto:medias@mce-sct.gouv.qc.ca)

## Notes :

